

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

Accord de confidentialité mutuel

Composition de parfum

**PARTIE A – PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE****Petrol & Bloom
Perfumery**

12 Rue Saint-Honore, Paris, Ile-de-France
75001, France

**PARTIE B – PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE****Noir Belle Cosmetics**

48 Rue de Rivoli, 75004 Paris, France

Le présent accord mutuel de non-divulgence régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ
**NDA-2026-
0058**

DATE D'ENTRÉE
EN VIGUEUR
19 janvier 2026

ÉMIS LE
6 janvier 2026

DROIT
APPLICABLE
Lois de France

Petrol & Bloom Perfumery SARL

Confidentiel — préparé pour Noir Belle Cosmetics. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

EN BREF

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

POUR SIGNATURE

NDA-2026-0058

N° DE CONTRAT NDA-2026-0058	PARTIES Petrol & Bloom Perfumery et Noir Belle Cosmetics	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR 19 janvier 2026	DURÉE 12 semaines
DROIT APPLICABLE Lois de France	STATUT Pour signature		

EN BREF

La structure de cet accord

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
19 janvier 2026
La date à partir de laquelle la divulgation peut commencer

DURÉE
12 semaines
La confidentialité survit à l'expiration

OBJET
Composition de parfum
Un eau de parfum signature composé pour la ligne de fragrances inaugurale de Noir Belle Cosmetics, du brief à la formule prête pour la production.

DROIT APPLICABLE
Lois de France
Tribunal de commerce de Paris

PARTIES
Deux
Petrol & Bloom Perfumery et
Noir Belle Cosmetics

01

Objet et contexte

Noir Belle Cosmetics lance son premier parfum aux côtés de sa ligne de maquillage, sans parfumeur interne et avec un brief que la plupart des studios auraient aplati en quelque chose de plus sûr — un accord sombre, minéral, presque essence de pétrole, opposé à des fleurs blanches éclatantes. La mission de Petrol & Bloom Perfumery est de bâtir cette tension dans une formule qui se reproduit à l'identique, du flacon échantillon au lot de production.

Préambule

La fragrance inaugurale de Noir Belle a besoin d'une identité olfactive distinctive à la hauteur de la signature visuelle de sa ligne de maquillage, mais le brief — une noirceur minérale, presque pétrolée, contrastant avec des notes florales lumineuses — est précisément le type de tension qui s'estompe au moment où une formule est prête pour la production. Sans un parfumeur capable de préserver cette tension à travers la conformité IFRA et la reproduction à l'échelle du lot, Noir Belle risque de lancer une fragrance au caractère générique.

Petrol & Bloom Perfumery propose un engagement de composition de parfum de douze semaines : un atelier de brief olfactif, trois séries de développement d'accords, un examen complet de conformité IFRA, un test de lot à l'échelle de production pour confirmer la reproductibilité de la formule en volume, et un dossier de transfert complet destiné au fabricant sous contrat de Noir Belle. Les sections suivantes présentent l'approche, les livrables, le calendrier et l'investissement.

**PARTIE A – PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE**

**Petrol & Bloom
Perfumery**

Petrol & Bloom Perfumery SARL ·
TVA FR40 493 217 665

12 Rue Saint-Honore, Paris, Ile-de-France
75001, France

atelier@petrolandbloom.com · +33 1 55 55
0142 · petrolandbloom.com

**PARTIE B – PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE**

Noir Belle Cosmetics

Noir Belle Cosmetics SAS

48 Rue de Rivoli, 75004 Paris, France

elodie@noirbellec cosmetics.com · +33 1 42
55 0187

Conditions de l'accord

01

1. Définition des informations confidentielles

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela inclut, sans s'y limiter, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans de produits, les tarifs, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles comprennent également l'existence et le contenu du présent accord, ainsi que le fait que Petrol & Bloom Perfumery et Noir Belle Cosmetics sont en discussions concernant l'objet visé.

aussi
protectrices
que
celles
du
présent
accord.
La
Partie
destinataire
demeure
responsable
de
toute
violation
commise
par
ces
personnes.

03

3. Exclusions

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

04

4. Durée et survie

Le présent accord prend effet à la date d'effet et se poursuit pendant la durée indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. La résiliation ne dégage aucune des parties des obligations nées avant la résiliation.

Les
obligations
de
confidentialité
de la
Partie
destinataire
survivent
à la
résiliation
ou à
l'expiration
et se
poursuivent
pendant
trois
(3) ans
par la
suite, à
l'exception
des
obligations
relatives
aux
informations
constituant
un
secret
commercial,
qui se
poursuivent
aussi
longtemps
que
ces
informations
demeurent
un
secret

commercial
au
regard
du
droit
applicable.

05

5. Restitution ou destruction des documents

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

06

6. Recours et mesures injonctives

Les parties reconnaissent qu'une violation du présent accord peut causer un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts constitueraient une réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgatrice est en droit de demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

DROIT APPLICABLE

Lois de France

JURIDICTION

Tribunal de commerce de Paris

En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

POUR PETROL & BLOOM
PERFUMERY



Petrol & Bloom
Perfumery

Signataire autorisé

Date

POUR NOIR BELLE
COSMETICS



Élodie Marchand

Fondatrice et directrice de
la création

Date

Petrol & Bloom Perfumery — Service juridique

12 Rue Saint-Honoré, Paris, Île-de-France 75001, France

atelier@petrolandbloom.com · +33 1 55 55 0142 ·

petrolandbloom.com

Petrol & Bloom Perfumery SARL · TVA FR40 493 217 665